

NANTES, le 5 octobre 2026

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs GR

JUGES GR

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les informations concernant la formation (formation + examen) des juges GR niveaux 1 - 2 et 3 mis en place pour la saison.

Note : il est important d'avoir travaillé le code en amont de la formation.

Juges NIVEAU 1

Contenus (théorie et pratique vidéo) :

-  Généralités du code
-  Règlementation de la Coupe Formation
-  DB individuelles et ensembles programmes régionaux
-  DA individuelles et ensembles programmes régionaux

STAGE N°1 : FORMATION	8 NOVEMBRE 2026 DIMANCHE : 9H00 – 12H30 13H 30 - 17H30	Lieu : Maison des sports – 44 rue Romain Rolland 44100 NANTES	Coût : 46 €/ candidat Coût minoré club conventionné : 19 €/ candidat
STAGE N°2 : FORMATION	22 NOVEMBRE 2026 DIMANCHE : 9H00 – 12H30 13H 30 - 17H30	Lieu : Maison des sports – 7 rue Pierre de Coubertin – 49135 Les Ponts de Cé	Coût : 46 € / candidat Coût minoré club conventionné : 19 €/ candidat
STAGE N°3 : FORMATION	9 JANVIER 2027 SAMEDI : 9H00 – 12H30 13H 30 - 17H30	Lieu : UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES	Coût : 46 € / candidat Coût minoré club conventionné : 19 € / candidat
EXAMEN :	10 JANVIER 2027 DIMANCHE : 9H00 – 12H30	Lieu : UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES	Coût : 46 €/ candidat Coût minoré club conventionné : 19 €/ candidat

Juges NIVEAU 2

Contenus (théorie et pratique vidéo) :

-  Exécution technique individuelles et ensembles
-  Exécution Artistique Individuel : code FIG
-  Difficultés Corporelles (DB) et Engins (DA) Individuel : code FIG
-  Difficultés Engins (DA) Ensembles Fédéral B et C : Code FIG Aménagé (Lettre GR FFGym)

STAGE N°1 : FORMATION	13 FEVRIER 2027 SAMEDI : 9H00– 17H	<u>Lieu :</u> Maison des sports – 44 rue Romain Rolland 44100 NANTES	Coût : 46 €/ candidat Coût minoré club conventionné : 19 €/ candidat
STAGE N°2 : FORMATION	14 FEVRIER 2027 DIMANCHE : 9H00– 17H	<u>Lieu :</u> Maison des sports – 44 rue Romain Rolland 44100 NANTES	Coût : 46 € / candidat Coût minoré club conventionné 19 €/ candidat
STAGE N°3 : FORMATION	14 MARS 2027 DIMANCHE : 9H00-17H	<u>Lieu :</u> Maison des sports – 44 rue Romain Rolland 44100 NANTES	Coût : 46 € / candidat Coût minoré club conventionné 19 €/ candidat
EXAMEN :	11 AVRIL 2027 DIMANCHE : 9H30– 12H30	<u>Lieu :</u> Maison des sports – 44 rue Romain Rolland 44100 NANTES	Coût : 46 €/ candidat Coût minoré club conventionné : 19 €/ candidat

Juges NIVEAU 3

Contenus (théorie et pratique vidéo) :

-  Difficultés Corporelles (DB) e ensembles code FIG
-  Difficultés Engins Ensembles (DA) code FIG
-  Exécution Artistique Ensembles : code FIG

STAGE N°1 : FORMATION	8 NOVEMBRE 2026 DIMANCHE : 9H00 – 12H30 13H 30 - 17H30	<u>Lieu :</u> Maison des sports – 44 rue Romain Rolland 44100 NANTES	Coût : 46 €/ candidat Coût minoré club conventionné : 19 €/ candidat
STAGE N°2 : FORMATION	22 NOVEMBRE 2026 DIMANCHE : 9H00 – 12H30 13H 30 - 17H30	<u>Lieu :</u> Maison des sports – 7 rue Pierre de Coubertin – 49135 Les Ponts de Cé	Coût : 46 € / candidat Coût minoré club conventionné 19 €/ candidat

STAGE N°3 : FORMATION	9 JANVIER 2027 SAMEDI : 9H00 – 12H30 13H 30 - 17H30	Lieu : UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES	Coût 46 € / candidat Coût minoré club conventionné 19 € / candidat
EXAMEN :	10 JANVIER 2027 DIMANCHE : 9H00– 12H30	Lieu : UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES	Coût : 46 €/ candidat Coût minoré club conventionné : 19 €/ candidat

L'hébergement et la restauration durant la formation ne sont pas organisés par le Comité Régional. En conséquence, les stagiaires ne seront pas sous la responsabilité du Comité Régional en dehors des heures de formation.

Modalités des examens :

- Etre licencié(e) F.F.G.
- Avoir suivi les journées de formation
- Niveau 1 : avoir 14 ans dans l'année
- Niveau 2 : avoir 15 ans dans l'année, avoir validé le niveau 1 et avoir **jugé 3 compétitions**. (Hors Coupe Formation, juge de lignes et juge chronomètre)
- Niveau 3 : avoir 16 ans dans l'année, avoir validé le niveau 2 avoir **jugé 3 compétitions** (Hors Coupe Formation, juge de lignes et juge chronomètre) depuis l'obtention du niveau 2.
- **Pour valider les brevets de juge, les candidats doivent être en possession d'une attestation de formation aux gestes qui sauvent où toutes certifications autres de niveaux supérieurs (ex : PSC1)**

Toutes les stagiaires doivent être en possession :

- ✓ du code de pointage en vigueur ;
- ✓ des lettres FFG 1 et 2 ;
- ✓ des brochures techniques (Nationale, Regroupement, Région)

- **Inscriptions** : En cliquant **ICI** **avant le 20 OCTOBRE 2026, DERNIER DELAI**, (le règlement doit nous parvenir impérativement avant le début de la formation par chèque à l'ordre du Comité Régional ou par virement).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président Régional,
Luc LE ROY